

# ASSOCIATIONS

## DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....  
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....
- Conseil régional**.....  
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....  
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....  
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

# 1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Sigle de l'association :      Site web:

1.2 Numéro Siret: 340774017 00016

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:  
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Avenue de Gaulle

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BASTIEN

Prénom : Joëlle

Fonction : Présidente

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel: Courriel : centrelac@centrelac.info

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : LEMOINE

Prénom : Bruno

Fonction : Directeur

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel : lelaclemoine@free.fr

## 2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?  oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?  oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?  oui  non

## 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non  oui

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

## 4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	30
Nombre de volontaires	1
Nombre total de salariés	22
dont nombre d'emplois aidés	15
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	19.67
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	819

## 5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

## 6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 08 - CA Charleville-Mézières/Sedan

Hors contrat de la ville

### Intitulé :

Création d'une parade fantastique intergénérationnelle en route vers la professionnalisation

### Objectifs

Développer et renforcer une pratique artistique chez des adolescents

Mettre en place une formation offrant à des futurs professionnels du spectacle la possibilité de créer une compagnie.

### Description

Depuis 6 ans le centre Le Lac mène un travail acharné pour mobiliser une quarantaine d'adolescents et leurs parents autour d'un projet artistique original « les créatures fantastiques ».

L'année 2019 sera une nouvelle étape du projet avec la création d'une troupe déambulatoire de quarante personnages composée de gargouilles et de monstres sortis tous droit des enfers de Jérôme Bosch : La parade fantastique.

Elle sera unique en France car composée principalement d'adolescents en voie de professionnalisme.

La compagnie « les mangeurs de cercle » (arts du cirque de rue) proposera plusieurs types d'interventions, qui seront aussi des formations artistiques et/ou pédagogiques.

Ces formations dites « préparatoires » développeront un cursus généraliste sur les fondamentaux (acrobatie, jeu d'acteur, danse, préparation physique, déambulation, etc.) pour préparer certains adolescents aux concours d'entrée des centres de formation professionnelle ou des écoles supérieures en France.

Des formations dites « professionnelles artistiques », préparant au métier d'artiste de cirque.

Des formations pédagogiques aux métiers de l'animation avec une spécialité cirque. Elles délivrent parfois un diplôme (BIAC, BPJEPS) qui ouvre la voie de l'enseignement.

Contenu des interventions :

- Chariot Musical : Réflexion/conception/réalisation avec un groupe de jeunes.

- Les Gargouilles : Choix de musiques, travail de jeu d'acteur, travail chorégraphique, mise en scène globale.

- Les Créatures de Jérôme Bosch : Recherche du sens, conceptualisation du spectacle, fabrication de compléments (accessoire/costume) travail de jeu d'acteur, travail chorégraphique, mise en scène globale.

- Réalisation d'un grand spectacle réunissant les deux séries de costumes : Conceptualisation et mise en scène globale.

- Matières utiles à la réalisation de petit accessoires et chariot musical (hors matériel son et technique)

- La créativité du mouvement et du jeu

- L'acquisition d'outils d'analyse nécessaires à l'appréciation d'une œuvre, d'un spectacle.

Les ateliers auront pour but d'accompagner, conseiller, favoriser l'échange partout où c'est possible, permettre l'adaptation à un contexte qui évolue, ouvrir de nouvelles voies, mettre en commun et s'enrichir des expériences de ces dernières années.

Des interventions seront prévues pour apporter aussi aux jeunes des compétences juridiques, administratives, le public, la création collective, la mise en présentation devant un public.

La création artistique est un puissant vecteur d'expression de soi, dans un cadre individuel ou collectif. Les équipes du centre Le Lac inscrivent leur réflexion sur l'éducation artistique et la pratique amateur à la fois dans une logique d'éducation globale de l'individu et dans une intention de construction d'un projet collectif.

Fidèle à ces valeurs, le centre Le Lac a pris l'habitude de présenter l'éducation aux arts à travers trois enjeux indissociables : l'enjeu artistique, l'enjeu éducatif et l'enjeu corporel. C'est la prise en compte globale et simultanée de ces enjeux par nos animateurs qui donne toute sa richesse à leurs interventions. Le centre Le Lac défend donc une approche où le « faire » se retrouve à parité avec le « percevoir », un ballet entre création et découverte, dans un incessant aller-retour.

#### L'ENJEU ARTISTIQUE

Il s'agit de mettre l'individu en situation de créer, de donner sens et intentionnalité à un geste, de mûrir un imaginaire...La rencontre avec l'œuvre est une dimension fondamentale de l'éducation artistique comme l'est également l'exercice d'une discipline artistique. Dans l'effort de transmission de cette pratique, l'enjeu artistique doit être continuellement réaffirmé.

#### L'ENJEU ÉDUCATIF

Dans les disciplines artistiques, l'animateur et l'enfant se confrontent à l'échec et à sa répétition, à la peur et au risque. L'activité permet de développer le goût de l'effort, la ténacité, le dépassement de soi, la construction collective d'un mouvement, la compréhension de la différence, le respect de l'autre....Autant de qualités qui, réinvesties dans la vie en société, contribueront au développement de l'individu et au bien commun.

#### L'ENJEU CORPOREL

Être à l'écoute de son corps et de ses limites, gérer ses déséquilibres et le rapport « prise de risque/sécurité », se mouvoir dans l'espace en quittant ses appuis terrestres, sont autant de prétextes à la (re)découverte de son corps, le plus souvent dans des dimensions inexplorées. De ce point de vue, la discipline artistique est un formidable outil de prise de conscience corporelle.

**Bénéficiaires** : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 6/15 ans

16/17 ans

18/25 ans  
26/64 ans  
65 ans et plus

Sexe : Mixte

**Territoire :**

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

SEDAN

Le Lac - Centre Ancien

Torcy Cités

Torcy Centre

**Moyens matériels et humains** (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet		
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?  oui  non  
Si oui, combien (en ETPT) : 0

**Date ou période de réalisation** : du (le) 01/01/2019 au 31/12/2019

**Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus**

Résultats attendus :

Développer des interventions ciblés sur les publics les plus fragiles des quartiers et notamment les jeunes et les femmes

Indicateurs :

- Présence des adolescents dans les actions.
- Implication et motivation des familles.
- Implication des partenaires.
- Nombres d'actions à l'initiative des familles.

Moyens de collecte des données pour renseigner les indicateurs :

- Tableau de bord (participation, motivation...),
- Feuilles de présence des participants,
- Suivi de l'échéancier,
- Réunions d'équipe,
- Comptes rendus des actions,
- Suivi du budget,
- Evaluation des écarts,
- Fiche de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

<sup>4</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

## 7. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 2019

CHARGES	RESSOURCES
<b>60 - Achats 10 000,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €</b>
Prestations de services..... 10 000,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 0,00 €
Achats matières et fournitures..... 0,00 €	
Autres fournitures..... 0,00 €	<b>73 - Dotations et produits de tarification 0,00 €</b>
<b>61 - Service extérieurs 0,00 €</b>	Dotations et produits de tarification... 0,00 €
Locations..... 0,00 €	
Entretien et réparation..... 0,00 €	<b>74 - Subventions d'exploitation 10 942,00 €</b>
Assurance..... 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 5 000,00 €
Documentation..... 0,00 €	<b>POLITIQUE-VILLE-08-ARDENNES 5 000,00 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs 0,00 €</b>	Conseil-s Régional(aux)..... 0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires..... 0,00 €	Conseil-s Départemental (aux)..... 0,00 €
Publicité, publication..... 0,00 €	Communautés de communes ou d'agglomérations..... 5 000,00 €
Déplacements, Missions..... 0,00 €	<b>08-ARDENNE METROPOLE 5 000,00 €</b>
Services bancaires, autres..... 0,00 €	Commune(s)..... 942,00 €
<b>63 - Impôts et taxes 0,00 €</b>	<b>SEDAN (08200) 942,00 €</b>
Impôts et taxes sur rémunération..... 0,00 €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)..... 0,00 €
Autres impôts et taxes..... 0,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 €
<b>64 - Charges de personnel 0,00 €</b>	L'agence de services et de paiement (emplois aidés).... 0,00 €
Rémunération des personnels..... 0,00 €	Aides privées (fondation)..... 0,00 €
Charges sociales..... 0,00 €	Autres établissements publics..... 0,00 €
Autres charges de personnel..... 0,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante 621,00 €</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante 1 563,00 €</b>	756.Cotisations..... 0,00 €
Autres charges de gestion courante 1 563,00 €	758.Dons manuels - Mécénat..... 0,00 €
<b>66 - Charges financières 0,00 €</b>	750.Autres produits de gestion courante..... 621,00 €
Charges financières..... 0,00 €	€
<b>67 - Charges exceptionnelles 0,00 €</b>	<b>76 - Produits financiers 0,00 €</b>
Charges exceptionnelles..... 0,00 €	Produits financiers..... 0,00 €
<b>68 - Dotation aux amortissements 0,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels 0,00 €</b>
Dotation aux amortissements..... 0,00 €	Produits exceptionnels..... 0,00 €
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés 0,00 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €</b>
Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés... 0,00 €	Reprises sur amortissements et provisions..... 0,00 €
<b>Charges indirectes 0,00 €</b>	<b>79 - Transfert de charges 0,00 €</b>
Charges fixes de fonctionnement.... 0,00 €	Transfert de charges..... 0,00 €
Frais financiers..... 0,00 €	<b>Ressources propres affectés au projet 0,00 €</b>
Autres charges indirectes..... 0,00 €	Insuffisance prévisionnel (déficit).... 0,00 €
Exédent prévisionnel (bénéfice)..... 0,00 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature 0,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature 0,00 €</b>	870 - Bénévolat..... 0,00 €
860 - Secours en nature..... 0,00 €	871 - Prestations en nature..... 0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services..... 0,00 €	875 - Dons en nature..... 0,00 €
862 - Prestations..... 0,00 €	
864 - Personnel bénévole..... 0,00 €	

<b>Total des Charges</b>	<b>11 563,00 €</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>11 563,00 €</b>

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

<sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

## 8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"... ) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

**Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.**